BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1064

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

397 997 297 RCS Nancy.
APHYSIO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 8, Allée des Sorbiers, Parc d'Activité Ouest, 54180 Heillecourt.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 avril 2024, La société Anticimex France, société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 euros, dont le siège social est situé à Saint-Malo (35400) - 9 avenue du Général Ferrié, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo sous le numéro 528 209 653, et la société Aphysio, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est situé à Heillecourt (54180) – Parc d'Activité Ouest, 8 allée des Sorbiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nancy sous le numéro 397 997 297, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société Aphysio par la société Anticimex France. La société Aphysio ferait apport à la société Anticimex France de la totalité de son actif, soit la somme de 2.117.937 euros à charge de la totalité de son passif, soit la somme de 382.838 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1.735.099 euros. La société Anticimex France détenant l'ensemble des titres composant le capital de la société Aphysio, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il n'y aura pas de prime de fusion. La fusion aura un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2024. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 19 avril 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo pour la société Anticimex France et le 19 avril 2024 au greffe du Tribunal de commerce de Nancy pour la société Aphysio..